

Présentation de l'Institut Renaudot



Institut
Renaudot

48, rue Saint-Blaise - 75020 Paris
www.institut-renaudot.fr

Anne Laurent

Directrice

01.48.06.67.32

a.laurent@institut-renaudot.fr

L'institut Théophraste Renaudot

L'Institut Renaudot est une association Loi 1901 qui promeut le développement des démarches communautaires en santé. Par santé, l'Institut Renaudot entend une approche de santé globale, au sens le plus large du terme, intégrant l'ensemble des déterminants de santé, le champ du social y aillant bien entendu pleinement sa place.

L'Institut Renaudot a pour mission la promotion de la santé par le développement et le renforcement des démarches communautaire en santé. Il a pour principaux objectifs de :

1. Contribuer au soutien et au renforcement des compétences des acteurs concernés.
2. Accompagner les acteurs, les structures, les territoires dans l'élaboration, la mise en œuvre et l'évaluation de démarches communautaires en santé.
3. Favoriser le développement des démarches communautaires en santé par le plaidoyer.
4. Faire connaître les pratiques existantes et valoriser leurs apports et leurs intérêts.

Nos accompagnements, nos formations et/ou formations-actions, sont conçus de manière à intégrer des temps d'apprentissage interactifs, alternant l'analyse de pratiques et les apports conceptuels et de méthode. L'Institut Renaudot apporte principalement un appui à la conduite de projet en démarche communautaire, à la mobilisation et l'implication des acteurs (habitants, professionnels, élus), à l'évaluation et la valorisation des actions et projets en démarche communautaire.

Plus largement, l'Institut Renaudot a accompagné de nombreuses collectivités territoriales, institutions ou associations sur différents projets (études, diagnostics, accompagnements de projets, espaces conseil, formations-actions, échanges de pratiques, recherches-actions) tels que :

- La **réalisation de diagnostics participatifs** de santé aboutissant à la mise en place d'Ateliers santé ville ou de politiques locales de santé. Ces diagnostics ont la spécificité d'associer toutes les parties prenantes à l'analyse des ressources et des besoins d'un territoire et de sa population mais aussi d'engager un dialogue entre les participants pour identifier les axes prioritaires sur lesquels s'articulent les politiques locales de santé. Cette démarche permet tout à la fois, d'intégrer les enjeux et attentes de chacun tout en rendant visibles les contraintes et les cadres dans lesquels ces politiques s'inscrivent.
- La **mobilisation locale et mise en place d'une démarche de démocratie participative**, à travers l'animation d'Ateliers de l'Avenir. Les ateliers de l'Avenir sont une démarche en 3 étapes mobilisant l'ensemble des acteurs volontaires d'un territoire ou d'une structure (quartier, ville...) pour identifier les difficultés puis les aspirations relatives à une question de santé, l'aménagement d'un lieu, l'élaboration d'une politique. La dernière phase étant consacrée à l'élaboration d'un projet commun réaliste et partagé.
- La **conduite de modules de formation** lors de l'Université d'été francophone de Santé Publique de Besançon, Bruxelles, Tunis, Dakar...

L'Institut Renaudot s'inscrit dans un partenariat national et international avec d'autres organisations de promotion de la santé et de santé publique. Il développe notamment des collaborations dans le cadre d'Universités rassemblant de nombreux acteurs de santé, habitants usagers, élus.

- Les **formations internes et externes**, notamment dans le cadre d'une convention avec l'ARS IDF sur un réseau d'appui aux acteurs; ces formations ont la spécificité d'associer des professionnels et des usagers quand cela est possible. Cela participe d'un principe qui prévaut à l'ITR de partage des connaissances et des expériences. Ainsi, la participation à un mo-

dèle commun de formation crée une dynamique qui peut se poursuivre dans l'élaboration de projets communs.

- La **production de documents** : dans sa fonction de support aux acteurs, l'Institut Renaudot produit un certain nombre de supports destinés à éclairer leurs pratiques et à les guider dans la mise en œuvre de démarches communautaires en santé: [Guide d'autoévaluation](#) des effets de votre démarche communautaire en santé, cahiers de l'ITR « [Périnatalité](#) »- « [Numérique](#) » - Contribution à un dossier sur la participation de [Promosanté Ile-de-France](#) sur les questions de participation en promotion de la santé.

L'équipe de l'Institut Renaudot est composée :

- **D'une équipe salariée accompagnant** des projets de territoire, des démarches d'évaluation et de diagnostic, mettant en œuvre des formations et des espaces conseils. L'ensemble de cette équipe, deux chargés de projet, une chargée de développement, une directrice sont formés à la promotion de la santé et titulaires de diplômes universitaires (Doctorat en pharmacie, Master 2 de l'Ecole des Hautes études en santé publique, Master 2 en promotion de la santé, Master 2 en Economie Sociale et Solidaire, DEA de sociologie...). Ils sont soutenus par un secrétaire/comptable. L'ensemble de l'équipe bénéficie d'une expérience de plusieurs années en promotion de la santé / santé publique et de compétences diverses: formation, enseignement analyse de besoins, recherche interventionnelle, réalisation de diagnostics et d'évaluation, accompagnement de projets...
- **D'administrateurs particulièrement engagés** autour des politiques locales de santé et venant des champs d'expertise divers (médecins de Santé Publique, professeurs, travailleurs sociaux, médecins scolaires, coordinateurs ASV...). Les administrateurs de l'Institut Renaudot sont impliqués comme référents dans chacun des projets de l'association. Ils mettent ainsi leurs compétences et expertises au service de ces projets.
- **D'un réseau d'experts** dans différents champs de compétences, que l'Institut Renaudot sollicite ponctuellement en fonction des besoins identifiés lors des interventions.

Les principes de notre démarche

La **démarche communautaire en santé** en tant que stratégie de promotion de la santé se fixe pour objectifs, un travail intersectoriel et partenarial permettant la reconnaissance de chaque citoyen et de sa place d'acteur dans la vie sociale. Elle prend en compte des facteurs qui conditionnent le mieux-être, notamment l'habitat, le cadre de vie, l'éducation, la culture, l'environnement socio-économique, la santé physique et psychique... Ceci passe par de nouvelles relations entre les citoyens, les élus et les professionnels, notamment à travers la participation de la communauté¹ aux projets et actions de santé. Pour l'Institut Renaudot cette participation vise la co-construction, la codécision, voir la co-gestion et non rester dans une simple consultation. Cette démarche se construit par étapes, en fonction du contexte, des attentes et des « possibles ». Les niveaux de participation, la place de chacun dans le projet font l'objet d'une réflexion entre l'Institut Renaudot et les porteurs de la démarche afin d'en définir le cadre et les objectifs.

Associer au projet les personnes habitant sur le territoire

La participation active des habitants à la définition des projets et à l'élaboration des actions qui en découlent constitue un gage d'efficacité des interventions et favorise un accroissement du pouvoir d'agir des citoyens

sur leur propre situation. Cela permet :

- L'expression de leur point de vue concernant les besoins prioritaires sur les problématiques de santé, d'accès aux soins, les services existants et leur utilisation afin d'adapter les ressources à leurs besoins.
- Le recueil de leurs propositions d'actions.
- La possibilité pour ceux qui le souhaitent de s'associer activement à la démarche en tant qu'habitants du territoire.

Associer au projet les professionnels opérants dans les champs des déterminants de la santé² (social, éducation, culture, emploi...)

La participation active des professionnels à la mise en œuvre de la démarche constitue une étape de renforcement des dynamiques locales. L'intérêt de cette démarche participative est triple :

- Une utilisation croisée des compétences et des connaissances des acteurs.
- Une meilleure appropriation des résultats des actions construites avec eux.
- Une mise en place d'actions cohérentes et pérennes.

1. Nous définissons par le terme de communauté un groupe ayant des questions ou préoccupations communes autour d'une question de santé, sur un même territoire et se mobilisant pour élaborer des solutions partagées.

2. « Facteurs définissables qui influencent l'état de santé ou qui y sont associés, non seulement ceux liés aux actions sur les individus, tels les comportements en matière de santé et le mode de vie, mais également les facteurs tels que le revenu et le statut social, l'instruction, l'emploi et les conditions de travail, l'accès aux services de santé appropriés et l'environnement physique. » (Agence de la santé publique du Canada, 2007)

Ces acteurs professionnels sont multiples ; ils appartiennent aussi bien au secteur libéral, qu'associatif ou public. Ils sont identifiés en amont, invités et incités à participer à ce travail.

Associer au projet les élus concernés

Parce qu'une politique publique de santé concerne l'ensemble des secteurs d'une collectivité territoriale, travailler avec les élus qui agissent sur ces facteurs est essentiel. L'intérêt de cette démarche participative est multiple :

- Le croisement des regards permettant la vision la plus globale possible de ce qu'est la santé des habitants du territoire.
- La prise de conscience que les élus agissent déjà sur la santé même s'ils ont d'autres délégations et que nombre de décisions vont impacter la santé de la population (restauration scolaire, transport, logement, social, éducation, urbanisme...);
- La mise en place de politiques transversales qui permettent de prendre en compte les impacts sur la santé de façon durable.

La collaboration entre ces 3 catégories d'acteurs a un impact sur l'efficacité et la pertinence des projets élaborés :

Elle rend cohérente l'élaboration d'une politique de santé avec les autres politiques locales (impact sur la santé).

Elle favorise la collaboration entre les professionnels et les domaines (intersectorialité).

Elle permet de croiser l'expérience des citoyens, les pratiques et les missions des professionnels et les cadres politiques d'action favorisant ainsi l'acceptabilité des projets et le renforcement des connaissances de chacun.

Retrouver les principes des démarches communautaires en santé - les repères du SEPSAC (Secrétariat européen des pratiques en santé communautaire)

<https://www.institut-renaudot.fr/download/Reperes-Sepsac.pdf>

Pourquoi faire appel à nous ?

Une démarche d'accompagnement

L'intérêt de solliciter l'Institut Renaudot pour accompagner les acteurs du territoire dans la conduite de leurs projets est de bénéficier d'un regard distant afin de pouvoir prendre du recul sur la réalité vécue au quotidien. Ainsi, nous ne sommes pas le seul « expert ». Nous collaborons avec les acteurs locaux qui connaissent leur réalité, repèrent les freins et les leviers existants, expriment les enjeux locaux, identifient les ressources sur lesquelles s'appuyer...

Notre rôle est de proposer des méthodes et outils de travail (recueil, analyse, définition des priorités...) qui permettront d'élaborer une démarche adaptée à la réalité des acteurs. Il est aussi de faciliter l'expression

des points de vue, de leur donner du sens et d'apporter, si besoin, des éclairages sur la construction de politiques favorables à la santé sur un territoire. Nous aidons à la co-construction d'un projet partagé en facilitant la réflexion pour en élaborer le contenu, les objectifs, l'évaluation. Par ailleurs, nous sommes, par définition, présents sur le territoire pour une durée limitée. Nous veillons particulièrement à transmettre aux acteurs locaux des méthodes et des outils qui leur permettront de pérenniser la dynamique au-delà de notre intervention. Nous allions le renforcement de la compétence des acteurs en même temps que nous accompagnons le projet.

Une équipe alliant travaux sur les concepts et les méthodes et implication sur le terrain

L'ensemble de l'équipe de l'Institut développe des activités de production de connaissances en même temps que d'accompagnement sur le terrain. Ainsi, chaque intervenant est en capacité de faire le lien entre la théorie, les concepts et la pratique. Dans les faits, cela permet d'ajuster en per-

manence la nature et le contenu de nos interventions aux besoins et aux spécificités des territoires sur lesquels nous intervenons.

Quelques exemples d'accompagnements

Accompagnement « autour du dépistage des cancers » - Grand Creillois Oise (60) - 2019-2020

Ce projet local vise à renforcer l'accès au dépistage des cancers sur le territoire. Il associe, citoyens, usagers, patients, professionnels institutions (ARS) pour élaborer des stratégies de réduction des inégalités de santé et d'inégalités de recours au dépistage ; il s'inscrit en cohérence avec le contrat local de santé et les dynamiques existantes.

Accompagnement de Communautés Professionnelles Territoriale de Santé - CPTS - (75 -78) - 2020

Les communautés professionnelles de territoire constituent un outil puissant de la coordination des structures et professionnels de santé sur un territoire. L'élaboration de projets communs renforce la qualité de l'offre de soins sur le territoire et permet de palier à certaines difficultés liées entre autres aux inégalités territoriales. L'existence de collaborations sur un territoire est par ailleurs un levier intéressant pour encourager l'installation de nouveaux professionnels. L'Institut Renaudot accompagne des équipes dans l'élaboration de leur projet.

Ateliers de l'avenir «La place du Handicap dans la ville » - St Geneviève des Bois (91) - 2019-2020

Ce projet a pour objectif l'élaboration d'une politique locale favorable à l'intégration des personnes en situation de handicap dans la ville.

Ateliers de l'avenir «Projet social des centres sociaux » - Brives (19) - 2020

Cette formation a pour objet de créer les conditions de la participation des habitants avec les autres acteurs dans la mise en œuvre des projets sociaux nouvellement écrit et de co-définir les priorités de cette mise en œuvre.

Analyse des besoins sociaux des gens du voyage en Nouvelle Aquitaine - ARS NA / FNASAT - 2018-2019

Répondant à un appel à projet de l'ARS Nouvelle Aquitaine sur « les besoins en santé des gens du voyage », la FNASAT (Fédération des associations qui accompagnent les gens du voyage) a demandé à l'Institut Renaudot de les accompagner pour co-construire les outils de recueil d'information (questionnaires, fil d'animation de Focus-groupe...) et les grilles d'analyse avec l'ensemble des acteurs concernés par ce projet, à savoir les gens du voyage, les professionnels de différents champs, des administrateurs des associations de la FNASAT NA, des représentants d'institutions (ARS, Santé Publique France, Collectivités territoriales ...)

Accompagnement de projet Périnatalité dans le cadre de la réduction de la mortalité infantile (93) – 2018-2020

Ce projet vise la réduction des inégalités de santé et de la mortalité infantile en Ile-de-France. Professionnels et habitants des territoires concernés s'associent pour construire des projets visant à l'amélioration des parcours de soins des femmes enceintes. Ceux-ci concernent aussi bien la connaissance par les femmes de ces parcours que l'amélioration des services et la montée en compétence des professionnels.

Accompagnement à la sensibilisation des démarches communautaires dans le cadre du développement de Maison de santé Pluridisciplinaire - ARS Bourgogne-Franche Comté – Départements Côtes d'or (21) Yonne (89) Jura (39) en lien avec l'université de Dijon – 2018-2019

Dans la continuité d'une université d'été ou l'Institut Renaudot était intervenu, l'ARS Bourgogne Franche Comté a sollicité l'Institut Renaudot pour soutenir les délégations Départementales de la Côte d'Or, de l'Yonne, du Jura pour sensibiliser des élus des communes aux démarches communautaires dans le cadre du développement de Maisons de Santé Pluridisciplinaire (MSP)

Des collaborations

L'Institut Renaudot est une structure nationale impliquée aux côtés d'autres associations dans le développement de la promotion de la santé en France. Elle est membre de la coalition pour la promotion de la santé. Avec ses partenaires elle partage des valeurs et objectifs communs ainsi qu'une action de plaidoyer pour le renforcement des démarches territoriales de santé et l'implication des citoyens notamment.

Fabriques Territoires Santé

<https://www.fabrique-territoires-sante.org/>

Fédération Nationale pour l'éducation à la Santé (FNES) – réseaux des IREPS

<https://www.fnes.fr/>

Fédération Nationale des centres de santé (FNCS)

<https://www.fncs.org/>

Société Française de Santé Publique

<https://www.sfsp.fr/>

AIDES

<https://www.aides.org>